



Le Vernet

07190 Saint Etienne de Serres

Tél. : 04 75 65 38 24

E mail : aclextrait@orange.fr

Enregistrement Préfecture N° W072000060

Compte Rendu résumé de notre séjour en Mai 2016

- **1. Mise en application de la convention avec le MEN :**

Le 3 Mai, une cérémonie officielle est organisée au centre avec la participation du DRH du ministère de l'éducation nationale, du directeur DREN, du chef CISCO, du chef de région, du chef district, du père Elie fondateur du centre et de toute les autorités locales. Nous avons droit à 5 mn aux infos de la Télévision Nationale Malgache. Au cours de cette cérémonie, 9 enseignants sur les 10 reçoivent leur contrat de travail (la 10ème est une enseignante de 62 ans) Un partenariat se met en place pour le fonctionnement de ce centre.

L'enseignante retraitée ne peut pas faire valoir ses droits puisqu'elle n'en a pas (elle n'a jamais cotisé) On lui donnera un coup de pouce pour qu'elle puisse monter un petit commerce après son départ aux prochaines vacances.

- **2. Un programme d'investissement est mis en place pour cette année**

- 2a. Le centre deviendrait Centre de Recherche Pédagogique (CRP) à l'attention des enseignants de la région en plus de son rôle école primaire et collège moyennant l'aménagement d'un bâtiment (sécurisation), l'amélioration de l'équipement informatique et la création d'installations sportives (terrain basket / volley) Ce projet est chiffré et sera soumis en CA

- 2b. L'administration nous fait connaitre un besoin urgent de construction d'un collège dans un village à 12 km au sud de Vatomandry. Actuellement, ce collège compte 200 élèves et les cours sont donnés dans un hangar en végétal qui va s'envoler, à coup sûr, au prochain cyclone. Visites, réflexions, études et chiffrage ; Ce projet aussi sera présenté au prochain CA

- **3. Nous allons continuer à assurer la cantine**, l'accompagnement agro, la formation des enseignants, l'accompagnement après 3ème et nous allons également travailler en lien avec l'administration pour le fonctionnement de ce centre. Nous serons vigilants, en particulier, sur le montant de l'écolage qui doit rester gratuit ou très faible.

- **4. Le 23 nous sommes reçus au Ministère de l'Education Nationale.** Nous passons la matinée avec le DRH puis les juristes pour finaliser la convention. L'après-midi, nous sommes reçus par le ministre qui

nous dit que nous signerons la convention demain à 15h à Mahamasina à quelques centaines de mètres du ministère. Grande salle, réception protocolaire, signatures, réception avec la presse. Bref, des circonstances quand même un peu exceptionnelles. 3 embauches supplémentaires sont clairement notifiées dans la convention (gardien, jardinier et un animateur, actuellement vacataire, pour faire vivre le CRP) Nous n'aurions donc plus de charges de salaires et nous trouvons que c'est plutôt pas mal.

- **5. Le jour du départ, nous passons au CDA**

Un séjour pas tout à fait comme les autres. Comme d'habitude, vous pouvez connaître tous les détails, il suffit de demander, il s'agit d'une quinzaine de pages.